

Prise en charge de la douleur

Un Comité de Lutte Contre la Douleur (le CLUD), travaille à améliorer la prise en compte de la douleur et de la souffrance pour chacun d'entre vous.

Il est important de pouvoir parler de sa douleur et de sa souffrance. Les soignants sont à votre écoute, ils entendent vos demandes et sont là pour y répondre.

La douleur n'est pas une fatalité

Son soulagement est un droit fondamental inscrit dans la loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Tous les moyens dont nous disposons, médicamenteux et non médicamenteux, seront mis en oeuvre pour soulager au maximum.

Avoir mal, ce n'est pas normal

La douleur n'apparaît pas sans raison, vous devez la signaler aux équipes soignantes. Ne la laissez pas s'installer, elle risque d'être plus difficile à traiter.

La douleur se prévient

Une intervention chirurgicale, un examen, un soin, un transport ou une séance de rééducation sont des situations pouvant occasionner des douleurs. Les équipes de soins ont le devoir de vous en informer et de les prévenir dans la mesure du possible.

La douleur se traite

Prendre en compte votre douleur et la soulager, c'est vous permettre de retrouver le bien-être, l'autonomie, l'appétit, le sommeil ce qui contribue à améliorer votre rétablissement.

La douleur s'évalue

L'évaluation de votre douleur doit être systématique et régulière. Le suivi de l'intensité permet d'ajuster les traitements.

Des outils d'évaluation seront utilisés, soit une réglette, soit en vous demandant une description de la douleur avec des mots ou des chiffres. Votre participation est essentielle. Vous seul pouvez d'écrire votre douleur pour qu'elle soit prise en charge efficacement.

Au Centre Hospitalier de Perpignan, un Comité de Lutte Contre la Douleur (le CLUD), travaille à améliorer la prise en compte de la douleur et de la souffrance pour chacun d'entre vous.